



BULLETIN

Association Perkins-sur-le-lac 36, chemin Wallinford, Val-des-Monts (Québec) J8N 6L3

June 2004

psll.ca

MESSAGE DE LA PRESIDENTE

**Notre qualité de vie au lac...
Travaillons à la maintenir!**

L'Association a eu une année très active. Nous avons complété d'anciens dossiers et entamé des nouveaux.

- Nous avons maintenant officiellement transféré le chemin Bataille à la Municipalité. Les négociations étaient en cours depuis l'achat de la plage du lac Bataille (Novembre 2000). Nous ferons une proposition à l'assemblée générale annuelle sur la vente et les transferts des chemins privés et des droits de passage de l'Association. Vous trouverez des informations supplémentaires dans ce Bulletin.
- Cette année, la municipalité a mis en place un programme d'inspection des fosses septiques pour les propriétés situées sur le bord de l'eau. Les efforts de David Hodgkin (trésorier) et Paul Strigner (représentant du lac Barnes) en tant que représentants de l'Association à la Fédération des lacs de Val-des-Monts (une coalition d'associations de lacs, incluant le maire, des fonctionnaires et un biologiste spécialisé dans le domaine des lacs du ministère de l'Environnement) ont permis à Perkins-sur-le-lac d'être parmi les premiers à bénéficier de ce programme. Vous trouverez dans ce Bulletin un sommaire de ce programme d'inspection.
- Cette année, l'Association a fait des tests d'eau supplémentaires dans plusieurs des lacs du Domaine. Nous discuterons des résultats de ces tests lors de l'Assemblée générale.
- Nous avons complété une étude interne sur l'ensemencement des lacs. Vous pourrez obtenir un exemplaire du rapport à l'assemblée générale.

Je veux remercier les membres du Conseil d'administration pour leur travail assidu et leur engagement. En l'absence de ces bénévoles, l'Association est à un point mort. Je veux également vous remercier, vous, **les membres**, pour votre soutien continu qui aide l'Association à atteindre ses objectifs.

Parlez à vos voisins et invitez-les à se joindre à l'Association. Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera forte quand nous voudrions des changements significatifs. **Ensemble nous pouvons faire une différence!!**

France Joncas



2003-2004 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Présidente France Joncas	671-4416 résidence
Présidente sortante Gail Bradshaw (ex-officio)	
Secrétaire Odette Surch	671-3419 résidence
Trésorier David Hodgkin	671-0249 résidence
Représentant de Lac Barnes Paul Strigner	746-0647 résidence 671-8099 chalet
Représentants de Lac Bataille San Fong David Kerluke	302-9148 chalet 824-6542 résidence 671-1272 chalet
Hélène Lemieux	671-0632 chalet
Représentante de Lac Chevreuil Jane Askin	747-1010 résidence 671-3147 chalet
Représentants de Lac Rhéaume Gil Boyce	590-0809 résidence 671-3284 chalet
Line Décarie	671-1422 résidence
Emma Gregor	274-7934 résidence 671-3670 chalet
Ron Malis	671-0831 résidence

★ RECHERCHÉ ★

Votre association est à la recherche d'un avocat ou/et un notaire bénévole qui accepterait de nous donner quelques avis légaux ou interprétation de certains articles se rapportant à la vie de chalet. Si oui, appeler France 671-4416

S.V.P. soyez présents à l'Assemblée annuelle qui commencera à 9h45, dimanche, le 18 juillet 2004, à la plage du lac Bataille (le 25 juillet en cas de pluie). L'Association vous offre un BBQ à la fin de la rencontre.

ADHÉSION

QUEL EST LE POUVOIR D'ACHAT DE 40 \$? MÊME PAS UN RÉSERVOIR D'ESSENCE, MAIS BEAUCOUP PLUS....

La somme minimale de 40 \$ est le coût de votre adhésion et contribue au bien-être de notre environnement.

Parmi les bénéfices accrus, vous trouverez : un bulletin annuel • une réunion générale et B.B.Q. • le testing de la qualité de nos lacs, incluant un programme de suivi (conjointement avec la municipalité et la province) • l'ensemencement de nos lacs • le travail vers une meilleure gestion de nos forêts (coupe à blanc et les règlements environnementaux) • la participation avec la municipalité dans les exercices préparatoires en cas d'urgence urbaines et environnementales • l'hôte de la journée municipale sur la qualité de l'eau, le 17 juillet, 2004 • ainsi que faire pression auprès de la municipalité pour de meilleurs services tels que l'amélioration des routes, la collecte des vidanges, l'amélioration du recyclage et le programme actuel d'inspection des réservoirs septiques.

Même si plusieurs de ces activités ont porté fruits, beaucoup d'efforts sont encore nécessaires afin d'atteindre nos objectifs.

C'est une somme minimale qui garantit que vous serez bien représentés au niveau municipal et provincial sur des sujets qui touchent votre qualité de vie, en particulier les préoccupations environnementales.

Votre association a été impliquée dans plusieurs causes et continuera de vous représenter.

Ne reportez pas le paiement de votre cotisation.
Faites-le maintenant ! Nous en avons besoin !
Merci.

La cueillette des vidanges a lieu tôt les lundis.



ACCÈS POUR LE LANCEMENT DES BATEAUX

Tous nos lacs dans le domaine sont privés car il n'y a pas d'accès public. Afin de garder cette intimité, une barrière, sous cadenas est en place à la plage du lac Bataille du 20 avril au 1^{er} septembre. Pendant cette période, si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir, veuillez communiquer avec une des personnes ci-dessous. Afin de ne pas être déçu, **veuillez faire les démarches au moins une journée à l'avance.**

Jacques	671-4302
Paul	671-4090
Huguette	671-4843
Odette	671-3419
David	671-0249
France	671-4416
Irma	671-1333

Notez: Tous les non-membres devront déboursier 10 \$ chaque fois que la barrière sera ouverte.

PROGRAMME MUNICIPAL D'INSPECTION DES SYSTÈMES SEPTIQUES ET DE MESURAGE DES BOUES

Depuis plusieurs d'années, l'Association a poussé la Municipalité à vérifier nos systèmes septiques. Pendant l'année 2004, la majorité des systèmes septiques dans notre domaine seront vérifiés par la Municipalité. L'inspection mesurera le niveau des boues et vérifiera les composantes visibles de la fosse septique et de l'élément épurateur, incluant la décharge des eaux grises. Au printemps la lettre de préavis a été envoyée, par la poste, aux propriétaires. Deux semaines avant la visite des propriétaires ciblés, une deuxième lettre d'avis et un guide d'explication seront distribués de porte-en-porte. Un avis supplémentaire sera envoyé aux propriétaires réticents ou absents. En préparation de l'inspection, les propriétaires seront avisés de dégager les deux couvercles de la fosse septique.

Les visites sur le terrain seront de 9 à 12 h, lundi au vendredi. L'après midi sera consacrée à la mise à jour des dossiers. La Municipalité planifie visiter 25 à 30 propriétés par semaine. Le total des inspections prévues pour l'année 2004 est de 563.

Seize lacs sont ciblés pour cette année. Les sept premiers sont les nôtres.

- | | |
|---------------|--------------------|
| 1. Rhéaume | 5. Chevreuil |
| 2. Bataille | 6. Louise (Sucker) |
| 3. Maskinongé | 7. Barnes |
| 4. Corrigan | |

Toute la documentation de ce programme sera bilingue et les rapports d'inspection seront remis aux propriétaires. De plus, la Municipalité a accepté de poursuivre son travail avec les associations des lacs, y compris Perkins-sur-le-lac.



LES ACTIVITÉS DU LAC BARNES 2003-2004

- Le testing des lacs pour coli-E:** Huit endroits sur le lac ont été testés. Les résultats étaient nul ou traces non significatives du coli-E. Le lac est propice à la baignade mais non potable.
- Effractions:** Sept effractions sont survenues sur le chemin Barrière vers la fin de l'hiver. Ceci représentait sept chalets consécutifs sur une partie du chemin déblayé. Les dommages étaient mineurs ex. des dommages aux portes, la perte de petits objets tels une chaufferette, disques compacts & cassettes.
- Castors:** Beaucoup de petits feuillus ont été coupés. Les propriétaires sont priés de les protéger avec de la broche à carreaux.
- Feux spontanés d'herbe et de feuilles sèches:** Des étincelles causées par les fils électriques ont allumé des feux au sol qui ont nécessité l'intervention d'hydro. Nos fils seront vérifiés annuellement. Les deux chemins principaux ont vécu la même situation.
- Truites:** Les pêcheurs ont rapporté des prises de truites de 12" dans le lac Barnes.
Le huard a été aperçu en train d'en avaler une!

Paul L. Strigner (R) 613-746-0647 (C) 819-671-8099

NOUVELLES MUNICIPALES

Par Margaret Carey

En vue des prochaines élections municipales de novembre 2005, la municipalité de Val-des-Monts est tenue de revoir et modifier la division de la municipalité en six districts électoraux. Informez-vous des nouvelles limites de votre district électoral. Présentement celles-ci n'ont pas été approuvées par le gouvernement du Québec.

Pour les propriétaires non-résidents, une seule personne par propriété est autorisée à voter et cette personne doit transmettre à la Municipalité, une procuration à cet effet. Sans cette procuration, personne ne pourra voter. L'information à cet effet vous parviendra le temps venu.

Pour ceux qui se questionnent à savoir pourquoi il n'y aura pas d'élections municipales cette année, le gouvernement du Québec a décidé que toutes les municipalités seraient en élections en même temps. Plusieurs conseils municipaux ont donc vu leurs mandats prolongés d'une année; dont les élections se tiendront en 2005. Par la suite le mandat sera de 4 ans, comme auparavant.

Plusieurs d'entre vous se questionnent sur les progrès du projet de recyclage et le programme de gestion des matières résiduelles. Le projet a été présenté aux différentes municipalités en fév. et mars 2004. Le conseil des maires de la MRC des Collines doit l'approuver dans les prochaines semaines. Par la suite, le programme doit recevoir l'assentiment du ministère de l'environnement, avant d'être adopté par les différentes municipalités. Le programme prévoit une collecte porte à porte (lorsque possible) des matières recyclables, des déchets et des matières compostables.

En ce qui a trait au territoire socio-santé des Collines, le ministère de la Santé des services sociaux est sur le point d'approuver officiellement notre territoire comme un service de santé et le territoire actuel ne sera pas modifié. Par conséquent, les services actuels offerts par le CLSC-CHSLD ne seront pas modifiés.

Concernant les services hospitaliers de la région, je vous rappelle que le territoire des Collines, est desservi par un hôpital qui est situé à moins de vingt minutes du secteur sud de Val-des-Monts (Perkins), le Gatineau Memorial Hospital, dans le village de Wakefield. C'est un troisième hôpital bilingue qui offre des soins en moins d'une heure contrairement à ceux de Gatineau où les périodes d'attente varient entre 2 et 6 hrs.

La police de la MRC des Collines négocie présentement leurs conditions de travail. Tout se déroule comme prévu.

Finalement, la Municipalité de Val-des-Monts prévoit investir près de 400,000 \$ dans les chemins du district 3 (notre district). En date du 22 avril, il m'est impossible de dévoiler les endroits exacts, mais je peux vous dire que le district 3 aura sa juste part.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Margaret C. Carey
Conseillère du district 3
Tel. 671-03278
Télécopieur: 671-7480
Courriel: mccarey@storm.ca



DÉVELOPPER ET RÉUSSIR UNE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

C'est par des gestes individuels et collectifs que nos villégiateurs et résidents de lacs peuvent atteindre des objectifs environnementaux incluant celui de la qualité de l'eau de nos lacs. Les propriétaires sont les seuls responsables des actions requises sur leur(s) terrain(s).

L'association PSLL est à étudier la possibilité de lancer un programme qui emploierait des professionnels et technologues dans la matière qui sont non seulement au courant des facteurs environnementaux que nous envisageons, mais qui possèdent l'expérience nécessaire afin de transiger avec les propriétaires sur une base individuelle. Le résultat espéré est la détermination des démarches spécifiques que les propriétaires peuvent entreprendre et accomplir volontairement afin d'assurer la protection de nos rives.

Afin de trouver un tel programme, nous discutons présentement avec une organisation (Centre of Sustainable Watersheds-CSW) qui a effectué de tels programmes dans la région des lacs Rideau en Ontario depuis deux ans et qui feront de même cette année (2004). Ils ont connu beaucoup de succès surtout vis-à-vis les propriétaires. Nous espérons instaurer ce programme en 2005. De plus amples renseignements vous seront fournis dès qu'ils seront disponibles. En attendant, vos points de vue, inquiétudes et/ou votre appui seront beaucoup appréciés. Veuillez les faire parvenir à votre représentant de lac, à un membre de l'exécutif de l'association ou au soussigné.

Ron Malis,
Représentant du lac Rhéaume
(819) 671-0831
courriel: hhrm@sympatico.ca



IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU!!

Les règlements municipaux exigent un permis de brûlage pour tous feux à ciel ouvert, incluant les feux de camp.

Assurez-vous que vos invités et locataires connaissent ces règlements!

Alerte au feu:

Lorsque la province émet un « état d'alerte au feu » pour la région, tel que Val-des-Monts, aucun feu n'est permis jusqu'à « avis contraire ». Les feux qui seront aperçus seront rapportés ainsi que le nom des individus responsables. De fortes amendes seront imposées. Plus importants, que les amendes, est la perte du plaisir d'apprécier la belle nature du domaine PSLL.

Rappelez vous, le feu détruit la nature, les propriétés et les vies. Les feux à ciel ouvert augmentent lorsque les individus se dirigent vers des étendues à l'état sauvage et les régions rurales. Les cigarettes, étincelles, feux de camp etc. causent des feux qui se répandent sans contrôle. Ceux-ci pourraient facilement être prévenus. Vous aimez la nature sauvage, rappelez-vous qu'elle appartient aussi à notre faune.



JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU, SAMEDI, LE 17 JUILLET



La Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM) a été formée en 2002 afin de développer et de réaliser le plan d'action et les stratégies connexes visant l'amélioration de la qualité de l'eau de nos lacs. Elle représente plus de 25 associations de lacs sous une même bannière.

Cette année **PSLL** sera l'hôtesse lors de la **3^{ème} journée de la Qualité de l'eau à la bibliothèque Municipale, à Perkins, le 17 juillet à 10:00hres.**

Même si l'ordre du jour n'est pas rédigé à ce moment-ci, nous connaissons les points suivants:- les résultats des tests d'eau des lacs (incluant PSLL) par Henri Fournier, biologiste, dept. de la Société de la faune et des parcs du Québec -le programme des systèmes septiques (incluant PSLL) - un ou deux conférenciers - une période de questions et beaucoup plus....

**Votre présence sera le signe de votre appui à cette initiative pour
PROTÉGER NOS LACS!**

Des informations seront sur notre site web à psll.ca et aux boîtes aux lettres.

Info: Odette Surch, 671-3419

SITE WEB DE PSLL psll.ca

MERCI à France Joncas pour le superbe site web auquel nous pouvons accéder.

Parmi les nombreux documents vous y retrouvez:

- le testing de l'eau
- le programme de vérification des réservoirs septiques
- les Bulletins de PSLL depuis 1996
- les minutes des assemblées générales annuelles depuis 1997
- les numéros de téléphones importants
- les informations sur le CLSC et la MRC des Collines et beaucoup plus

Le site est mis à jour régulièrement.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par ce site à: info@psll.ca





MORATOIRE RELATIF AUX CHEMINS PRIVÉS ET AUX DROITS DE PASSAGE DE L'ANCIEN DOMAINE DE L'ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC



La situation :

Au cours de la dernière année, l'Association PSLL a reçu un certain nombre de demandes ayant trait à des transferts de terrains, des cessations de droit de passage, etc. sur des propriétés dont elle est soit responsable ou propriétaire. Ces demandes sont habituellement complexes. Pour arriver à les résoudre, il faut entreprendre un certain nombre d'actions qui requièrent beaucoup de temps et qui peuvent encourir des coûts qui dépassent la capacité financière actuelle de l'Association.

Une des raisons pour la complexité de ces demandes tient au fait qu'en 2000, la Province de Québec a entrepris une réforme du cadastre. Depuis cette réforme, un certain nombre d'enregistrements de titres sur les propriétés sont erronés ou contiennent des erreurs, et l'Association se trouve prise au milieu de ces problèmes d'enregistrements par exemple, elle paie des taxes sur des terrains dont elle n'est pas propriétaire, etc. De plus, certains ne sont pas encore résolus avec le propriétaire initial, Perkins-sur-le-lac inc.

Dû au fait que les demandes relatives au transfert de terrains, de cessation de droit de passage, etc. requièrent des activités légales, le Conseil d'administration a décidé de tenir une réunion spéciale le 23 novembre 2003 pour clarifier toutes ces questions de propriétés. Avec les plus récentes cartes de la municipalité, les membres du Conseil d'administration ont découvert ce qui suit:

- Il y a un bon nombre de titres qui ont besoin d'être clarifiés;
- Le temps consacré et la complexité des recherches au Bureau provincial d'enregistrement des titres dépassent la capacité des membres du Conseil d'administration;
- Les frais encourus pour effectuer cette clarification des titres sont au-dessus de la capacité financière actuelle de l'Association c'est-à-dire les frais de notaire pour entreprendre une recherche de titre et les coûts possibles d'arpentage et de frais légaux.

Les recommandations:

Suite aux constatations résultant de la réunion du 23 novembre, le Conseil d'administration recommande les présentes à l'Assemblée générale:

- **Que** l'Association PSLL ne prendra aucune décision quant à des transferts de propriétés, des ventes de terrain, ou encore quant à l'abolition de droits de passage, y inclus ceux de l'Association ou de tous autres pouvant affecter les propriétaires actuels ou futurs, pour les cinq prochaines années. Cependant dans les cas où la transaction n'affecte pas les intérêts des propriétaires actuels ou futurs, et à condition que l'acheteur potentiel défraie tous les coûts encourus, l'Association peut procéder à la dite transaction. Les coûts défrayés par l'acheteur potentiel incluent la recherche complète des titres, des droits de passage pouvant appartenir à l'Association, ce qui implique les chemins privés, les accès aux chemins ou aux plages, etc. aussi bien que les frais d'arpentage ou de séparation quant aux propriétés en question.
- **Qu'un** montant d'argent soit alloué à chaque année pour les cinq prochaines années pour clarifier les titres, les propriétés et les droits de passage au Bureau provincial d'enregistrement des titres afin de déterminer spécifiquement quels sont les propriétés et les droits de passage de l'Association. Cette recherche devrait être complétée à la fin du moratoire de cinq ans.

La première recommandation fait état de la nécessité d'un moratoire de cinq ans pour clarifier les problèmes de propriétés auxquels fait face l'Association PSLL. De plus, cette recommandation permet à l'Association d'aller de l'avant avec toutes transactions si les titres sont clairs, si elle n'enfreint pas les droits des propriétaires actuels ou futurs et si l'acheteur potentiel est prêt à encourir tous les frais liés à cette transaction.

La deuxième recommandation stipule qu'un montant d'argent du budget annuel soit consacré à la clarification des problèmes de propriétés auxquels l'Association fait face et ce, pour les cinq prochaines années.

S.V.P. Apportez cette proposition à l'assemblée